



**Monsieur Olivier VÉRAN**  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

PARIS, le 24 juin 2020  
N/Réf. ER/CL 20-67

**Courrier RAR**

Objet : **Préavis de grève national le 30 juin 2020**

Monsieur le Ministre,

La fédération CFDT Santé-Sociaux dépose un préavis de grève national pour l'ensemble des personnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, y compris ceux exerçant dans les ESPIC :

**du LUNDI 29 JUIN 2020 – 20 heures**  
**au MERCREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2020 – 8 heures**

Nous vous rappelons ce que demande notre Fédération, à savoir :

- l'attribution d'une prime liée au Covid, universelle et égalitaire, à l'ensemble des salarié.e.s du secteur sans distinction, dont le maintien à domicile ;
- la reconnaissance du Covid en maladie professionnelle pour les professionnel.le.s du secteur et donc la parution rapide d'un texte ;
- la revalorisation de l'ensemble des salaires de notre secteur ;
- des dotations en effectifs permettant un équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- la déclinaison de l'accord de la FPH dans le secteur privé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

  
Eveline RESCANIÈRES,  
Secrétaire générale.

Copie : DGOS et DGCS.